

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01015

Numéro SIREN : 818 141 574

Nom ou dénomination : LEASH

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2020 sous le numéro de dépôt 48020

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LEASH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7		Néant *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF 60 000	AG	3 333	56 667
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP 480 000	AQ	54 933	425 067
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU 7 728 456	CV	2 700 000	5 028 456
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières * BH 696	BI		696
	TOTAL (II) BJ		BK	2 758 267	5 510 885
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 644 991	BY	644 991	
		Autres créances (3) BZ 58 048	CA	58 048	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE		
		CF	21 153		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH 870	CI		870	
	TOTAL (III) CJ 725 063	CK		725 063	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	8 994 215	1A	2 758 267	6 235 948
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		LEASH	Néant ☐ *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	124 599	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(61 349)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	148 985	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	213 235
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 091 662	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 098 222	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	355 443	
	Dettes fiscales et sociales	DY	375 887	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	101 500	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 022 713	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 235 948	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 210 918		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐ *	
			Exercice N								
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC				
	biens *		FD		FE		FF				
	Production vendue		FG	685 898	FH		FI	685 898			
	services*		FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	685 898	FK		FL	685 898			
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	685 898			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	139 341		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	15 036		
	Salaires et traitements*							FY	224 771		
	Charges sociales (10)							FZ	88 312		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION			- dotations aux amortissements*				GA	30 800		
				- dotations aux provisions				GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
				Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)							GE	17		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	498 276		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	187 622			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	2		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	2		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	11 441		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	11 441		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(11 439)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	176 183			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise LEASH		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	27 198
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	685 900
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	536 915
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	148 985
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	facultatives A6 obligatoires A9		
dont cotisations facultatives Madelin A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	60 000		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ	480 000	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX			
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD			
	CORPORELLES	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes					LK		LL		LM			
		TOTAL III					LN	480 000	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	1 476	8V		8W	11 376 010		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	696	1U		1V					
TOTAL IV					LQ	2 172	LR		LS	11 376 010				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	482 172	ØH		ØJ	11 436 010		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
				1		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	60 000	1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	480 000	MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG		NH	480 000	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				IØ		ØX	3 649 030	ØY	7 728 456	ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	696	2G			
	TOTAL IV				I3		NJ	3 649 030	NK	7 729 152	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	3 649 030	ØL	8 269 152	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF	3 333	PG		PH	3 333	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	27 467	PN	27 467	PO		PQ	54 933		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	27 467	QV	27 467	QW		QX	54 933	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	27 467	ØP	30 800	ØQ		ØR	58 267	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
	- corporelles	6E	6F	6G	6H			
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	2 700 000		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	2 700 000		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	2 700 000		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF					
	- financières	UG	UH					
	- exceptionnelles	UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	696	UV		UW	696				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	644 991		644 991						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée*) UO			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	58 048		58 048						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR									
	Charges constatées d'avance			VS	870		870						
	TOTAUX			VT	704 606	VU	703 910	VV	696				
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 091 662		159 030		656 543		276 089			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	12 966				12 966					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	355 443		355 443							
Personnel et comptes rattachés			8C	6 857		6 857							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	72 618		72 618							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	27 198		27 198							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	262 704		262 704							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 510		6 510							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	4 085 256		285 725		960 000		2 839 531			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	101 500		34 833		66 667					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	6 022 713	VZ	1 210 918		1 696 175		3 115 620			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	720 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	98 767	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : LEASH				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	148 985		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW		
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	27 198	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8	
				- imposées aux taux de 0 %								ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme								WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions								WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
									TOTAL I		WR	176 183	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
				- imposées au taux de 0 %								WH	
				- imposées au taux de 19 %								WP	
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
				- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ	
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts			Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											ZX	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.											ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*											XD	
	Abattement sur le bénéfice ou le résultat *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			YG			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD						
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit						ZI						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	176 183		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	61 348
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	114 835	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	59 086	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	61 348	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(2 263)	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(2 263)	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	6 879	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise LEASH										Néant ☐		*
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(38 049)	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(23 300)		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	(61 349)		Report à nouveau	ZG	(61 349)					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total I)	TOTAL II	ZH	(61 349)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :					
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	661				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	2 315				
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	109 972				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	26 392				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	139 341				
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	258			
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	14 778					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	15 036					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	268 804				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	45 268				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	216 133				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C) (si oui cocher 1 sinon 0)			ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : LEASH						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

[illegible]

Désignation de l'entreprise : LEASH

Néant ☒ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ❶ ou 12,8 ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col. ❷= ❷+ ❸+ ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2020

Désignation de l'entreprise : <u>LEASH</u>					Néant ☒ *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : LEASH				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019		Durée en nombre de mois 1 2			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP			
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	685 898		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	685 898		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON			
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	139 341		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	17		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
TOTAL 3				OJ	139 358		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	546 540	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				AC SA	546 540		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	685 898		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	3		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX			
Période de référence		GY	du	01012019	GZ	au	31122019
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

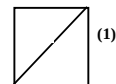
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BATAILLE Prénom(s) Jules

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 23081983 N° Département 75 Commune PARIS 16EME Pays FR

Adresse : N° 4 Voie Rue de Koufra

Code Postal 92100 Commune BOULOGNE-BILLANCOURT Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique BATAILLE Prénom(s) Arthur

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 14041989 N° Département 75 Commune PARIS 16EME Pays FR

Adresse : N° 18 Voie Route des Ménilles

Code Postal 27120 Commune CROISY SUR EURE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

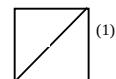
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100 VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 7

Forme juridique	SAS	Dénomination	SILICOM	N° SIREN (si société établie en France)	3 2 7 0 8 6 4 3 5	% de détention	84.39
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès	Code Postal	92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	MOCILIS	N° SIREN (si société établie en France)	5 0 9 5 5 3 2 0 2	% de détention	86.35
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès	Code Postal	92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	CABLOFIBRES	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 4 8 0 8 0 3 4	% de détention	10
Adresse :	N° 535	Voie	Route de l'Oiselet	Code Postal	84700	Commune	SORGUES
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	SEELA	N° SIREN (si société établie en France)	7 9 0 8 0 9 0 1 6	% de détention	100
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès	Code Postal	92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	ANDREA	N° SIREN (si société établie en France)	8 4 9 5 5 5 6 2 8	% de détention	60
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès	Code Postal	92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	WEB L'AGENCE	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 1 0 8 8 2	% de détention	95
Adresse :	N° 15	Voie	Rue du Bicentenaire	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX
				Pays	FR		
Forme juridique	SDE	Dénomination	SILICOM INC	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100
Adresse :	N° 1470	Voie	Peel, Sa-152	Code Postal	H3A1T1	Commune	MONTREAL QC
				Pays	CA		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LEASH
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 123 boulevard Jean Jaurès
92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT
818 141 574 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 30 SEPTEMBRE 2020

L'AN DEUX MILLE DIX-VINGT

Le 30 septembre, à 14 heures 30,

Les actionnaires de la Société **LEASH** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société, sur convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur **Arthur BATAILLE** préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Monsieur **Jules BATAILLE** le membre représentant, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

Monsieur **Guy CASTINEL**, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué assiste à la réunion.

Monsieur **Sébastien RENARD** assure les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les actionnaires présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été tenus à la disposition des actionnaires pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ***rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,***
- ***approbation des comptes dudit exercice,***
- ***affectation du résultat,***
- ***Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire***
- ***pouvoirs.***

Le Président donne lecture de son rapport et des rapports du commissaire aux comptes ; puis il ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,

Approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un résultat de 148 984.98 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte au titre des articles 39.4 et 39.5 du CGI que la réintégration des frais généraux visés par les articles ci-dessus dans le bénéfice imposable s'est élevée à 0 € au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 148 984.98 € de l'exercice 2019, de la façon suivante :

- Dotation intégrale de réserve légale à hauteur de 100 €
- Le solde soit la somme de 148 884.98 € sera reporté à nouveau

Le report à nouveau après affectation de cette somme s'élèvera à 87 536.34 €.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10, approuve lesdites conventions.

Il est précisé que les associés intéressés aux conventions n'ont pas pris part au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

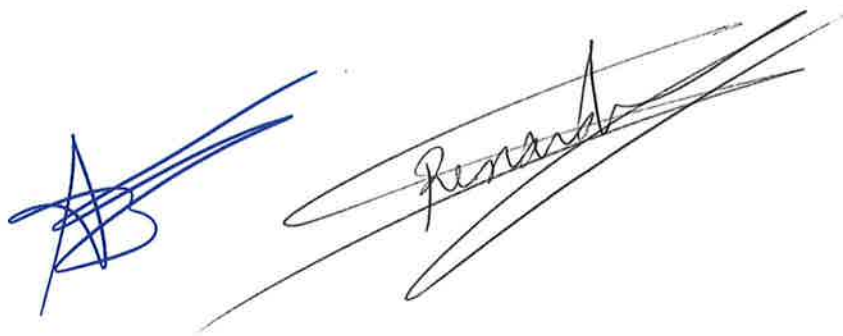
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et d'inscription modificative au Greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 h 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



LEASH

Société par Actions Simplifiée
123 Boulevard Jean Jaurès
92100 Boulogne- Billancourt



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 Paris

17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 Paris

17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

2

LEASH

Société par Actions Simplifiée
123 Boulevard Jean Jaurès
92100 Boulogne- Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société LEASH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Leash relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 2 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Leash à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 13 juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 septembre 2020

Le commissaire aux comptes,

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 22/06/20

Devise d'édition EURO

LEASH

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	60 000	3 333	56 667	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	60 000	3 333	56 667	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	480 000	54 933	425 067	452 533
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	480 000	54 933	425 067	452 533
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 728 456	2 700 000	5 028 456	1 476
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	696		696	696
TOTAL immobilisations financières :	7 729 152	2 700 000	5 029 152	2 172
ACTIF IMMOBILISÉ	8 269 152	2 758 267	5 510 885	454 705

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	644 991		644 991	38 400
Autres créances	58 048		58 048	65 254
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	703 040		703 040	103 654
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	21 153		21 153	3 751
Charges constatées d'avance	870		870	899
TOTAL disponibilités et divers :	22 023		22 023	4 650
ACTIF CIRCULANT	725 063		725 063	108 304

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	8 994 215	2 758 267	6 235 948	563 009
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

Bilan Passif

LEASH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Édition du 22/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	124 599	
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(61 349)	(38 049)
Résultat de l'exercice	148 985	(23 300)
TOTAL situation nette :	213 235	(60 349)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	213 235	(60 349)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 091 662	470 570
Emprunts et dettes financières divers	4 098 222	13 570
TOTAL dettes financières :	5 189 883	484 140
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355 443	20 094
Dettes fiscales et sociales	375 887	29 342
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101 500	89 782
TOTAL dettes diverses :	832 829	139 218
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 022 713	623 358
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 235 948	563 009

Compte de Résultat (Première Partie)

LEASH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	685 898		685 898	83 331
Chiffres d'affaires nets	685 898		685 898	83 331
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				376
PRODUITS D'EXPLOITATION			685 898	83 707
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			139 341	26 126
TOTAL charges externes :			139 341	26 126
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			15 036	7 922
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			224 771	23 000
Charges sociales			88 312	8 697
TOTAL charges de personnel :			313 082	31 697
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			30 800	27 467
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			30 800	27 467
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			17	900
CHARGES D'EXPLOITATION			498 276	94 112
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			187 622	(10 405)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LEASH

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 22/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	187 622	(10 405)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 441	12 894
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	11 441	12 894
RÉSULTAT FINANCIER	(11 439)	(12 894)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	176 183	(23 300)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	27 198	
TOTAL DES PRODUITS	685 900	83 707
TOTAL DES CHARGES	536 915	107 006
BÉNÉFICE OU PERTE	148 985	(23 300)

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES	Informations	N/S	N/A
	produites		
Règles et méthodes comptables	X		
Changement de méthode			X
Informations complémentaires pour donner une image fidèle			X
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé			X
Etat des amortissements			X
Etat des provisions	X		
Etat des échéances des créances et des dettes	X		
* Informations et commentaires sur :			
* Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X		
* Réévaluation			X
* Frais d'établissement			X
* Frais de recherche appliquée et de développement			X
* Fonds commercial			X
* Intérêts immobilisés			X
* Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
* Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
* Avances aux dirigeants			X
* Produits à recevoir	X		
* Charges à payer	X		
* Charges et produits constatés d'avance	X		
* Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
* Composition du capital social	X		
* Parts bénéficiaires			X
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
* Crédit-bail			X
* Engagements financiers			X
* Dettes garanties par des suretés réelles			X
* Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société			X
* Liste des filiales et participations			X
* Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés			X

N/S : Non Significatif

N/A : Non Applicable

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales applicables, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 6 235 948 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 685 900 euros et un total de charges de 536 915 euros, dégageant ainsi un résultat de 148 985 euros.

L'exercice considéré débute le 1er janvier et finit le 31 décembre

Il a une durée de 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1 ; ANC2014-03 ; ANC 2018-02)

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société a acquis 100% des titres de la société CBMG le 01.02.2019 pour un montant de 3.649K€. Le 24/12/2019, la société a absorbé sa filiale par opération de fusion avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 01.01.2019. Cette opération de fusion s'est traduite par un boni de fusion comptabilisé dans les capitaux propres de la société sur la ligne « prime de fusion » pour un montant de 125K€.

Le 24 décembre 2019, la société LEASH a absorbé la société CBMG S.A.S..

Au cours de l'exercice, la société a également pris des participations dans les sociétés suivantes :

- ANDREA
- WEB L'AGENCE

Un emprunt a été contracté au cours de l'exercice pour un montant de 720K€ afin de financer la croissance externe du groupe.

Les données financières de ces sociétés sont détaillées dans le tableau des filiales et participations de l'annexe.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

La société a eu une activité commerciale partielle à compter de la date du confinement décidée par le gouvernement.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base du principe de la continuité d'exploitation de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie du COVID-19 au cours du premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la société n'est toutefois pas en mesure d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation.

1- Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au 01/01/2019	Acquisitions 2019	Autres Mouvements	Cessions 2019	Brut au 31/12/2019
Logiciels	0.00 €	60 000.00 €		0.00 €	60 000.00 €
TOTAL :	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2019
Logiciels	0.00 €	3 333.33 €		0.00 €	3 333.33 €
TOTAL :	0.00 €	3 333.33 €	0.00 €	0.00 €	3 333.33 €

2- Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au 01/01/2019	Acquisitions 2019	Autres Mouvements	Cessions 2019	Brut au 31/12/2019
Constructions	480 000.00 €	0.00 €		0.00 €	480 000.00 €
TOTAL :	480 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	480 000.00 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2019
Constructions	27 466.67 €	27 466.67 €		0.00 €	54 933.34 €
TOTAL :	27 466.67 €	27 466.67 €	0.00 €	0.00 €	54 933.34 €

3- Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au 01/01/2019	Acquisitions 2019	Fusion 2019	Cession 2019	Brut au 31/12/2019
Participations	1 476.00 €	4 349 630.00 €	7 026 380.00 €	3 649 030.00 €	7 728 456.00 €
Créances rattachées à des participations					0.00 €
Autres titres immobilisés					0.00 €
Autres prêts					0.00 €
Dépôts et cautionnements	695.80 €	0.00 €		0.00 €	695.80 €
TOTAL :	2 171.80 €	4 349 630.00 €	7 026 380.00 €	3 649 030.00 €	7 729 151.80 €

DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant au 01/01/2019	Acquisitions 2019	Fusion 2019	Cession 2019	Brut au 31/12/2019
dépréciation des titres de participation	0.00 €	0.00 €	-2 700 000.00 €	0.00 €	-2 700 000.00 €
TOTAL :	0.00 €	0.00 €	-2 700 000.00 €	0.00 €	-2 700 000.00 €

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	Montant au 01/01/2019	Acquisitions 2019	Fusion 2019	Cession 2019	Brut au 31/12/2019
TOTAL :	2 171.80 €	4 349 630.00 €	4 326 380.00 €	3 649 030.00 €	5 029 151.80 €

- Les titres de participations issus de la fusion de la société CBMG sont relatifs aux sociétés :
- o SILICOM : 6.747KE en valeur brute dépréciés à hauteur de 2.700KE
 - o Mocilis : 276KE
 - o CALOFIBRES : 3KE

Les données financières de ces sociétés sont détaillées dans le tableau des filiales et participations de l'annexe.

4 - EFFECTIF

L'effectif moyen au 31/12/2019 était de 3 salariés.
Dont : Cadre : 3 salariés

Etat des créances

	Brut au 31/12/2019	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres immobilisations financières	696.00 €	0.00 €	696.00 €
Clients douteux	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres créances clients	644 991.00 €	644 991.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organismes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Impôts sur les bénéfices	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	58 048.00 €	58 048.00 €	0.00 €
Groupe et associés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Débiteurs divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Charges constatées d'avance	870.00 €	870.00 €	0.00 €
TOTAL :	704 605.00 €	703 909.00 €	696.00 €

Etat des dettes

	Brut au 31/12/2019	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 091 662.00 €	159 030.00 €	656 543.00 €	276 089.00 €
Emprunts et dettes financières divers	12 966.00 €	0.00 €	12 966.00 €	0.00 €
Dettes - Participation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fournisseurs et comptes rattachés	355 443.00 €	355 443.00 €	0.00 €	0.00 €
Personnel et comptes rattachés	6 857.00 €	6 857.00 €	0.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organismes	72 618.00 €	72 618.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	262 704.00 €	262 704.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres impôts, et taxes	33 708.00 €	33 708.00 €	0.00 €	0.00 €
Groupe et associés	4 085 256.00 €	285 725.00 €	960 000.00 €	2 839 531.00 €
Autres dettes	101 500.00 €	34 833.00 €	66 667.00 €	0.00 €
Produits constatés d'avance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	6 022 714.00 €	1 210 918.00 €	1 696 176.00 €	3 115 620.00 €

Provisions inscrites au Bilan

	Brut au 01/01/2019	Augmentations	Fusion	Diminutions	Brut au 31/12/2019
Provisions pour litiges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour garanties données aux clients	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour impôts	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres provisions pour risques et charges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	0.00 €	0.00	2 700 000.00 €	0.00 €	2 700 000.00 €
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	0.00 €	0.00 €	2 700 000.00 €	0.00 €	2 700 000.00 €

**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS
POSTES DU BILAN**

	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANTS DETTES
	liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Créances représentées par effets de commerce
Participations	7 725 456 €	3 000 €	
Créances rattachées à des participations			
Créances clients et comptes rattachés	644 991 €		
Autres créances			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	342 120 €		
Emprunts et dettes financières diverses	580 312 €		

Désignation de l'Entreprise :

LEASH S.A.S.

CHARGES A PAYER

DETTES	CHARGES A PAYER
Avances conditionnées	0 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	775 €
Emprunts et dettes financières divers	0 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	0 €
Fournisseurs et comptes rattachés	76 810 €
Dettes fiscales et sociales	9 473 €
Dettes sur immobilisations	0 €
Autres dettes	0 €
TOTAL :	87 058 €

PRODUITS A RECEVOIR

CREANCES	PRODUITS A RECEVOIR
Clients et comptes rattachés	0.00 €
Autres créances	0.00 €
TOTAL :	0.00 €

Désignation de l'Entrepise :

LEASH S.A.S.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 - Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1.00
4 - Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	1.00

Désignation de l'Entreprise :

LEASH S.A.S.

DETTES GARANTIES : Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés :

- Garantie donnée par BPI Financement au profit de la Société Générale à hauteur de 50% de l'encours du prêt
- Nantissement de 95% des actions de la société Web L'agence

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (8) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brut	Net						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
	1. Filiales										
	SILICOM - SIREN : 327 086 435	1 750 000	2 359 900	84	6 747 396	4 047 396		17 473 114	706 553	0	
	MOCLIS - SIREN : 509 553 202	136 260	215 524	86	275 984	275 984		371 969	84 421	0	
	ANDREA - SIREN : 849 555 628	1 000	0	60	600	600		62 789	-593	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.	SEELA - SIREN : 790 809 016	5 000	1 990	100	1 476	1 476		35 458	-77 154	0	
	WEB L'AGENCE - SIREN : 827 610 882	1 000	6 553	95	700 000	700 000		579 147	-29 886	0	
	2. Participations										
	CADOPHRES - SIREN : 824 808 034	10 000		10	3 000	3 000	0	0	0	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.	1. Filiales non reprises au § A.										
	a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0		0	
	b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0		0	
	2. Participations non reprises au § A.										
	a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0		0	
	b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0		0	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en désignant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Mentionner au pied du tableau la part prise par la filiale métropolitaine et les autres dérivées.

Dans la monnaie locale d'opération.

En franc français, puis en euros lorsque l'entité utilise pour présenter ses comptes.

Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

Si l'ajust d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.